

Innovation en matière de logement abordable durable

Avril 2019

Aperçu du FMV

Mis en œuvre le 31 mars 2000 par le gouvernement du Canada.

Géré par la FCM, sous la supervision d'INFC, d'ECCEC et de RNCan.

Le gouvernement a fait du FMV un instrument de politique important pour :

- Acquérir de l'expérience dans le développement et l'exécution de projets de développement durable.
- Établir et transmettre les pratiques exemplaires et les leçons tirées.
- Améliorer le rendement environnemental d'installations municipales.

Objectif du FMV

Accélérer la transition à des municipalités canadiennes résilientes qui améliorent la qualité de l'air, de l'eau et du sol, protègent le climat et assurent des niveaux de service viables et la prospérité de leurs collectivités.

Notre raison d'être

Promouvoir des solutions novatrices aux enjeux environnementaux.

Nos projets doivent :

- présenter des avantages sociaux et environnementaux importants;
- avoir une analyse de rentabilisation solide.



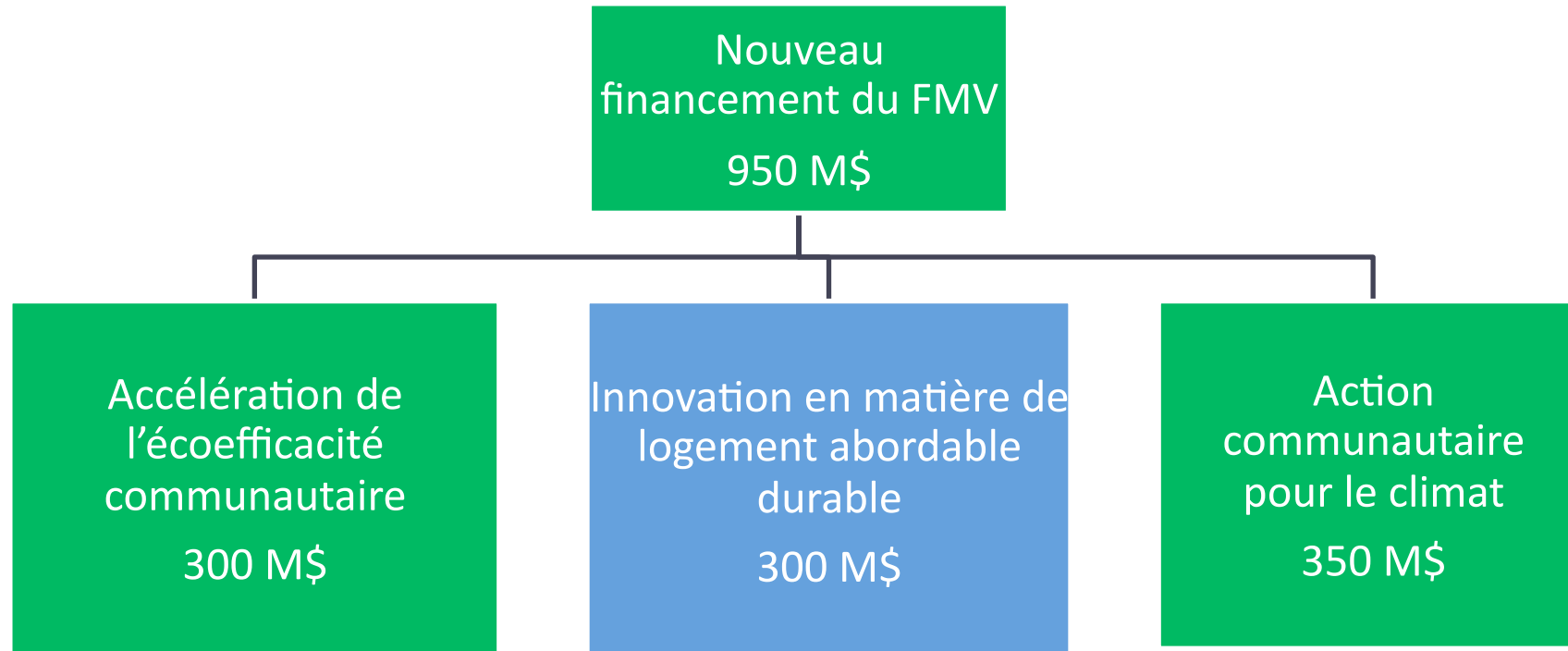
Budget de 2019 – Expansion du FMV

- Investissement de 950 millions de dollars dans le FMV de la FCM – ce qui portera le total sous gestion à 1,7 milliard de dollars.
- Objectifs : Rendre la vie plus abordable, lutter contre le changement climatique.
- Un vote de confiance clair envers les administrations locales et le FMV.

Une réussite canadienne : le Fonds municipal vert de la FCM

Le FMV a affecté 900 M\$ en financement à plus de 1 250 initiatives. Il a permis de réduire de 2,5 millions de tonnes les émissions de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de retirer 571 000 voitures de la circulation. Excellente réputation en matière de gestion de programme.

FMV – Trois nouveaux axes de travail



FMV – Innovation en matière de logement abordable durable (300 M\$)

- Soutenir l'élaboration de projets de logements abordables gérés par des organismes municipaux et non municipaux, en mettant l'accent sur le rendement énergétique à long terme et l'atténuation des changements climatiques.
- Objectif du programme : Intégrer des mesures d'efficacité énergétique avant-gardiste et la production d'énergie propre sur place aux initiatives de rénovation de logements abordables existants et de nouvelles constructions.

FMV – Innovation en matière de logement abordable durable (300 M\$)

- L'objectif est de soutenir la mise en place de jusqu'à 4 800 logements abordables durables, neufs ou rénovés, dans des collectivités de toutes tailles, sur une période de sept ans.
- Profil de financement prévu :
 - Financement mixte (subventions et prêts)
 - Jusqu'à 80 % des coûts admissibles
 - Les projets les plus innovateurs seront admissibles à des subventions allant jusqu'à 50 %
 - Peut être combiné à d'autres programmes fédéraux et provinciaux

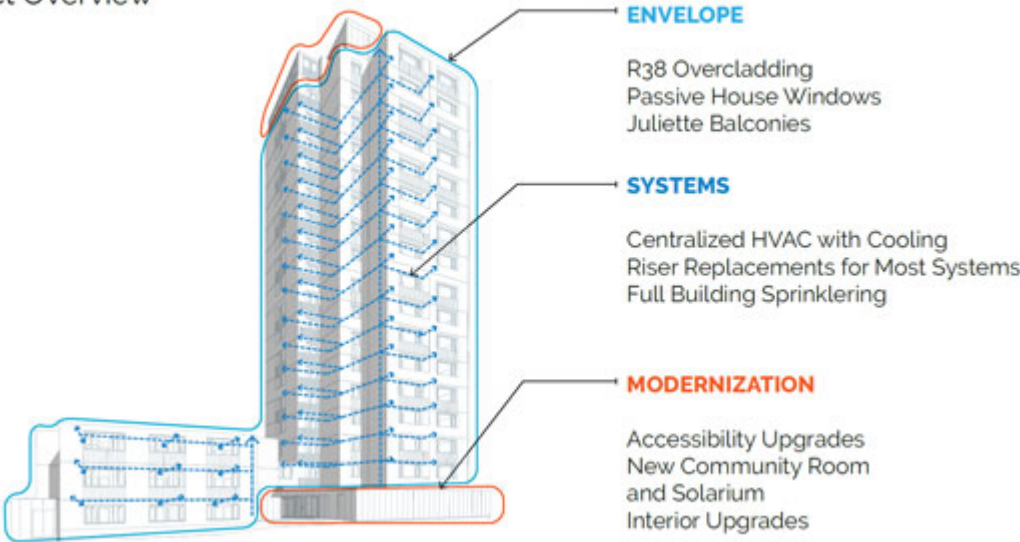
Prochaines étapes pour le FMV

- Signature du nouvel accord de financement.
- Transfert de l'enveloppe budgétaire du programme du gouvernement fédéral (d'ici novembre 2019).
- Élaboration d'une offre de financement pour le programme, en consultation avec les parties prenantes du secteur et les bailleurs de fonds complémentaires.
- Objectif de lancement de la nouvelle offre de financement : T1 de l'exercice 2020-2021.

Exemple de projet du FMV – Transformation de la tour Ken Soble



Ken Soble Tower Transformation
Project Overview



Source : « Hamilton's Ken Soble Tower rebirth a Passive House first »
Dan O'Reilly, 29 mars 2019

Contact

Dallas Alderson

Manager, Policy and Research

dalderson@fcm.ca / 613.907.6284